



# Le Bulletin des Jardins Taché

**Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché**

Volume 2, numéro 2, août 2000

## Fête de quartier - Le samedi 9 septembre

### Mot du président

Quelques nouvelles en vrac!

Vous êtes toutes et tous invités à venir vous divertir lors du pique-nique de l'Association, le samedi 9 septembre, comme il est indiqué plus en détail ailleurs dans ce bulletin. C'est l'occasion d'échanger avec vos voisins, et de rencontrer les parents des camarades de vos enfants!

Comme vous l'a appris à la fin juillet notre conseiller de district, Claude Millette, il n'y a plus aucun obstacle aux travaux de construction du bassin de rétention du ruisseau Moore. Ce bassin a pour objectif d'empêcher les spectaculaires inondations qui ont affecté notre quartier à deux reprises au cours des trente dernières années. Tous les détails des travaux et de leur financement étaient réglés au printemps, et il ne restait plus qu'à obtenir une approbation du ministère des affaires intergouvernementales du gouvernement du Québec, plus précisément un décret d'exclusion du Conseil des ministres, requis à cause de l'acte de servitude impliquant la Commission de la Capitale Nationale du gouvernement fédéral (CCN).

(Suite en page 2)



Souvenir du pique-nique 1999

### Dans ce numéro

Mot du président  
Le recrutement, c'est important  
La fête de quartier  
Laramée-McConnell  
Éditorial  
Offre d'emploi  
Nos commanditaires

(Suite du Mot du président)

Certains résidants du quartier ont subi un choc en apprenant au mois de mai que des anciens administrateurs de Gîte-ami projetaient de créer un refuge pour les sans-abris dans les locaux de la Ferme Moore. La nouvelle a fait les manchettes des médias, même si la Ville de Hull et la CCN semblaient ignorer les détails du projet. Dans un entrefilet du *Droit*, en juillet, on apprenait cependant que la CCN refusait de donner son accord au projet, si bien que ce projet n'existe plus. La CCN a justifié son opposition en invoquant les changements de zonage qui auraient été nécessaires et en invoquant les vœux de Mme Moore, laquelle a donné les terrains de la Ferme à la CCN, à la condition que ceux-ci soient surtout utilisés à des fins récréatives.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, dans le *Mémorandum of wishes* que Mme Moore a signé avec la CCN en novembre 1973, il est écrit que la propriété "*be used and developed primarily for park and récréation purposes for the enjoyment of the généraï public of Canada as an amenity enhancing the character and quality of the National Capital Région*".

La Constitution de l'Association sera probablement le principal sujet de notre prochaine Assemblée générale annuelle, en octobre prochain. Selon les vœux de l'AGA de 1999, la Constitution a été révisée pour la rendre compatible avec les conditions contemporaines et les objectifs relatifs au nouveau nom de l'Association. La dernière révision, plus modeste, datait de 1993. Un document complet, soulignant les changements apportés, sera distribué avec l'avis de convocation^ en septembre. Évidemment, ces changements n'entreront en vigueur que s'ils sont approuvés par l'AGA.

Marc Lavoie, président

territoire et qui, en passant par les portes, ont recruté 104 nouveaux membres.

Le Conseil vous sait gré de cette participation importante qui renforce sa représentativité et son efficacité lors d'interventions auprès d'autres organismes dans le cadre de dossiers qui nous tiennent à coeur, tels le bassin de rétention du ruisseau Moore, et les développements domiciliaires et routiers.

Merci à tous.

Michel Mercier, trésorier

#### **Les membres du conseil 1999-2000 de l'Association des résidants des Jardins Taché**

Marc Lavoie (président) : 770-4306 Jacques Laçasse (vice-président) : 771-8257 Michel Mercier (trésorier) : 771-3562 Jean Gravel (secrétaire) : 770-4818 Jean-François Léger (Rédacteur) : 595-0031 Pierre Larabie (loisirs) : 771-2484 Gilles Faullem (Loisirs): 778-6093 Pierre Lebel (Ruisseau Moore/Web): 770-8237 Paul Trottier (président sortant) : 776-5774

## **Le recrutement, c'est important!**

Notre Association compte présentement 162 membres en règle, ceci principalement grâce à l'effort déployé en avril dernier par vos conseillers, aidés de deux volontaires, Claude Tunnel et Gilles Barbeau, qui se sont partagé le

## Fête de quartier des Jardins Taché Le samedi 9 septembre 2000

Venez en grand nombre **le 9 septembre** pour célébrer la fête de quartier des Jardins Taché.

Les **activités** seront nombreuses et variées : musique, animation et jeux pour les enfants, tour en charrette, etc.

Et, bien entendu, la **gastronomie** sera au rendez-vous avec le déjà célèbre repas de hot dogs et de fèves au lard.

Les activités commencent le matin avec la **vente de garage**. Mettez-en vente vos biens les plus précieux et les plus populaires. Vous êtes invités à monter votre table devant votre résidence ou à vous rendre au parc Duguay-Lacasse.

En après-midi, des **jeux** pour enfants (courses, dessins, jeux, etc.) se dérouleront au parc Duguay-Lacasse avant le repas en fin de journée. Des tours de charrette seront offerts aux jeunes et moins jeunes.

Venez en grand nombre. Les **billets** pour le repas seront en vente sur place au coût de 4 \$ pour les adultes et de 2 \$ pour les enfants. Les boissons gazeuses supplémentaires coûteront 0,50\$.

Toutes les autres activités sont **gratuites**. Pierre

Lebel, membre du conseil

**La fête du quartier des Jardins Taché est une réalisation de l'Association des résidents des Jardins Taché. Encouragez votre Association en devenant membre. Des cartes de membres seront en vente sur place.**

## Laramée-McConnellle MTQ se moque des lois environnementales et du public

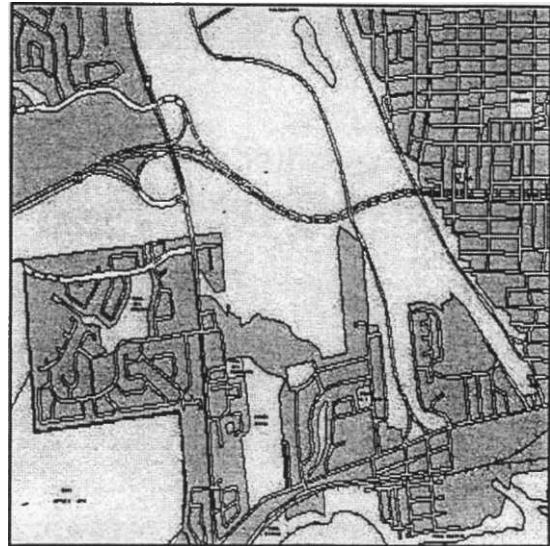
*Le ministère des Transports du Québec tente de contourner les lois environnementales du Québec et du fédéral pour éviter toute consultation publique et commencer au plus vite les travaux sur Laramée-McConnell*

Il y a quelques mois, L'Association des propriétaires des Jardins Taché s'est jointe à l'Association des résidents et résidentes du Quartier Wright ainsi qu'au Comité des résident(e)s de St-Jean-Bosco, pour former « Le Regroupement pour un débat public sur le boulevard Laramée-McConnell ».

Le Regroupement a obtenu une copie des nouvelles études environnementales que le ministère des Transports du Québec gardait secrètes. Ces études visent à demander au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) qu'il modifie l'ancien décret qu'avait obtenu le MTQ en 1991 pour son projet d'autoroute encaissée dans la portion Laramée et en surface dans le Parc de la Gatineau. Ceci lui permettrait de ne pas publier ses études d'impact pour le projet McConnell-Laramée et d'éviter le processus de consultation publique. Le MTQ chercherait également à se soustraire temporairement aux exigences de la *Loi canadienne d'évaluation environnementale* en commençant les travaux avant d'avoir satisfait à toutes les exigences fédérales.

En effet, le MTQ demande au MENVIQ la modification du décret alors qu'il reconnaît qu'il n'a pas encore les deux études exigées par les ministères fédéraux, l'une sur la faune aviaire et l'autre sur l'habitat du poisson. On doit faire ces études afin de réaliser la partie du projet routier traversant le Parc de la Gatineau. Ces études manquantes sont importantes à cause de l'ajout au tracé de 1991 de deux bretelles d'accès, dont l'une de près d'un kilomètre, qui permettront aux utilisateurs de cette autoroute d'emprunter la promenade de la Gatineau en direction sud et nord. Ces bretelles d'accès auront des répercussions sur la flore et la faune du parc, et augmenteront le débit des véhicules sur la promenade de la Gatineau ainsi que le bruit de la circulation sur l'autoroute, ce qui risquent d'incommoder les résidents des quartiers environnants.

Le MTQ s'apprête à commencer ses travaux dès l'automne dans la zone urbaine du projet (de St-Laurent à la promenade du Lac des fées), sans avoir consulté la



Tracé de l'axe Laramée-McConnell

population et sans avoir complété les études environnementales dans le Parc de la Gatineau (promenade du Lac des fées au chemin de la Montagne). Le MTQ tente ainsi de contourner aussi bien la *Loi québécoise de l'environnement* que la *Loi fédérale sur l'évaluation environnementale*, et ce, dans le but d'éviter que les citoyens puissent examiner les détails du projet et les études sur les répercussions et, en fin de compte, les priver de leur droit de demander des audiences publiques sur le projet.

Le projet Laramée-McConnell doit aussi être approuvé par Transports Canada qui payera la moitié de la facture, ainsi que par d'autres ministères fédéraux qui réglementent les milieux aquatiques et forestiers. Mais c'est uniquement à la hauteur du Parc de la Gatineau que les autorisations environnementales sont requises du fédéral, et cela risque de prendre encore du temps. D'après les documents obtenus, monsieur Chevrette cherche à diviser le projet en deux parties - la partie urbaine et la partie qui passe dans le Parc de la Gatineau - afin de commencer dès maintenant la partie urbaine et d'obtenir plus tard les autorisations environnementales du fédéral. Si le MENVIQ appuyait la demande du MTQ, cela supposerait que les études sur les répercussions au niveau du Parc de la Gatineau ne seraient réalisées qu'après que le début des travaux dans la partie urbaine. Une fois la partie urbaine entreprise, même si les

études au niveau du Parc démontrent des risques importants en matière d'environnement, il sera beaucoup plus difficile d'apporter des modifications au reste du projet.

Le MTQ se moque complètement des lois environnementales et de la population. Nous devons nous assurer que la population aura le droit d'être informée et consultée avant qu'on entreprenne les travaux. Le Regroupement pour un débat public sur le boulevard Laramée-McConnell, qui a déjà écrit aux ministres de l'Environnement du Québec et du gouvernement fédéral pour leur faire part de ses préoccupations, entreprend maintenant des démarches pour explorer les avenues juridiques qui s'offrent afin de contrer ce qu'il perçoit comme une manoeuvre du MTQ.

Pour réaliser un « Laramée-McConnell respectueux de notre milieu », le Regroupement a besoin plus que jamais du soutien moral et financier des citoyens et citoyennes.

Jacques Laçasse, vice-président

### **Contribution à la levée de fonds pour défrayer coûts des honoraires juridiques et d'expertise.**

Faire parvenir votre contribution par chèque ou mandat poste à l'ordre de « Laramée-McConnell » à l'adresse suivante : LARAMÉE-McCONNELL, Casier postal 79179, Hull (Québec) J8Y 6V2.

*Note : Vous n'avez pas droit à des reçus aux fins d'impôts lorsque vous contribuez à ce fonds. Lorsque le donateur versera 50 \$ ou plus, il recevra un reçu et pourra demander qu'à la fermeture du compte, la partie de sa contribution inutilisée lui soit remise au lieu d'être versée à un organisme de bienfaisance.*

**POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS OU NOUS FAIRE PART DE VOTRE SOUTIEN**

Téléphone : 771-7523 / Télécopieur : 771-8990

Courriel : [des.mado@sympatico.ca](mailto:des.mado@sympatico.ca)

OTIAWA.HVH

WNASAIWI



## **Éditorial**

Êtes-vous tannés d'expliquer aux chauffeurs de taxi d'Ottawa où se trouve la rue Laçasse, Moncion ou

Joseph-Baker ? C'est toujours à recommencer, - à droite au Dairy Queen puis c'est la troisième à gauche, faite

attention il y a des enfants, etc. Je les entraîne un à un. Mon truc le plus récent pour qu'ils retiennent l'endroit - sait-on jamais il m'arrivera peut-être de tomber sur le même chauffeur deux fois - c'est de leur raconter l'histoire du nom de ma rue. Et j'ai pensé que je partagerai mon truc avec vous. D'ouest en est, du nord au sud:

rue du Muguet - suit le thème du secteur du Château pour nommer les rues encore plus à l'ouest telles : des Dahlias, des Jonquilles, des Narcisses, des Capucines, etc. (Adopté en 1986, officialisé en 1995),

boulevard Alexandre-Taché - Mgr Alexandre-Antonin Taché (1823-1894), o.m.i., premier archevêque de Saint-Boniface, Manitoba (Officialisé en 1985),

rue Saint-Dominique - Saint-Dominique -Prédicateur castillan (v. 1170-1221). Fondal'ordre des prêcheurs ou *dominicains* (Adopté en 1956, officialisé en 1985),

rue Laçasse - Gabriel Laçasse (1919-1974) échevin du quartier 1 (Tétreault) de 1953 à 1964. Deux de ses enfants habitent le quartier dont un sur cette rue (Adopté en 1956, officialisé en 1985)

rue Moncion - Thomas Moncion (1890-1977), échevin du quartier 1A(Wrightville)de 1930 à 1932 puis maire de 1955 à 1959. (Adopté en 1956, officialisé en 1985)

rue Duguay - Emile Duguay, échevin du quartier 1A (Wrightville) de 1941 à 19 44 (Adopté en 1958, officialisé en 1985)

rue Joseph-Baker - Joseph Baker (? - 1971) Échevin du quartier 1 (Val-Tétreau), de 1934 à 1944 (Officialisé en 1985)

rue Sainte-Thérèse - ? Thérèse de Jésus, dite d'Avila (1515-1582) Carmélite et mystique espagnole (Officialisé en 1985), rue Saint-François - François Tremblay, pionnier de Val-Tétreau, membre fondateur de l'Orphelinat Sainte-Thérèse et « un de ceux qui ont

## **Volley Bail au parc Duguay-Lacasse**

Une invitation est lancée aux résidants du quartier qui désirent pratiquer le volley-ball récréatif au parc Duguay-Lacasse. Téléphonnez-moi pour plus d'information et pour me faire part de votre intérêt.

Sachez profiter de l'été !

travaillé le plus fort pour avoir la prison à Val-Tétreau » (Résolution 17. 1938-12-05 - suite à la suggestion des religieuses des cinq Plaies, directrices de l'Orphelinat Sainte-Thérèse) (Officialisé en 1985)

rue Gendron - Ferdinand Ambroise Gendron, maire de 1902 à 1904 et député libéral provincial du comté de Hull de 1904 à 1912. (Adopté 1953, officialisé en 1985).

Les renseignements présentés ci-dessus proviennent de la publication du Bureau du greffier de la ville de Hull, *En l'honneur de ... Origine des noms de rues, parcs et places publiques de la ville de Hull*, Louise Bisson, 1995.

En remerciant les commerçants de l'appui qu'ils apportent à notre *Bulletin* (sans eux, il nous serait difficile de vous communiquer nos nouvelles), j'aimerais, au nom de l'équipe, vous souhaiter une belle fin d'été !

Jean-François Léger

### **Comité de rédaction du *Bulletin***

Claude Grondin, réviseure et membre Jacques Laçasse, vice-président Marc Lavoie, président Jean-François Léger, rédacteur en chef Michel Trottier, trésorier

Ont aussi contribué à ce numéro :

Pierre Lebel, membre du conseil  
Alain Chénier, membre Dominique  
Rousseau, membre

Tirage : 650 exemplaires Prochaine  
parution : Hiver 2001

Pour insérer une publicité dans le prochain numéro du *Bulletin*, communiquer avec Jacques Laçasse (771-8257)

[www.multimania.com/jardinstache\\_jardinstache@mu.ltimaan.ia.com](http://www.multimania.com/jardinstache_jardinstache@mu.ltimaan.ia.com)

Alain Chénier, 595-8961

## Visitez votre page «Ouebe»

Consulter le site des Jardins Taché sur la Toile à l'adresse suivante  
[www.multimania.com/jardinstache](http://www.multimania.com/jardinstache)

## Offre d'emploi

Commencant : Poste : le 28 août 2000 assistante à

Horaire : temps partiel

Salaire : heures variables réparties sur chaque jour de la semaine et totallisant 27 heures/semaine

Lieu de travail : 9 \$ / heure

Exigences particulières : Programme Montessori, 16, rue St-François, Hull, : garderie pour enfants âgés de 1 à 6 ans

Tâches principales :

- aimer les enfants
- être d'approche agréable, calme et attentive aux besoins des enfants, ainsi qu'à l'écoute des directives de l'éducatrice
- aider l'éducatrice à accomplir les diverses tâches habituelles d'une garderie,
- aider les enfants à entrer à la garderie ; superviser le dîner, la sieste, la collation; faire le ménage de la cuisine, salle à manger ainsi que des lieux de travail des enfants.

Contact : Dominique Rousseau au 778-3312